



Madame,  
Monsieur,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

**Lundi 30 septembre 2019 à 19 H 00 en la Salle du Conseil, au Château de la Paix, chemin de Mons, 61 à 6220 Fleurus**

## **ORDRE DU JOUR**

### **SÉANCE PUBLIQUE**

- 1. INFORMATION – Procès-verbal de la Réunion de Concertation entre la Commune et le C.P.A.S., tenue le 02 septembre 2019.**
- 2. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Conseil communal du 17 juin 2019 – Personnel communal - Modification du Règlement d'Ordre Intérieur du personnel des Centres Récréatifs Aérés.**
- 3. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 03 juillet 2019 - Eclairage public 2019 – Square de Lambusart - Approbation de l'attribution.**
- 4. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège du 03 juillet 2019 - Eclairage Public 2019 - 1 - Fleurus : avenue de Spirou - Fleurus : rue de la Paix - Fleurus : rue des Ecluses - Wangenies : rue Roi Chevalier - Parking - Wanfercée-Baulet : rue O.P. Gilbert - Lambusart : rue Martinrou - Approbation de l'attribution.**
- 5. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 03 juillet 2019 - Transports d'enfants (et accompagnants) pour les Services communaux, les écoles communales et les Centres récréatifs aérés - Tarifs 2019-2020 - 4 lots - Approbation de l'attribution.**
- 6. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 10 juillet 2019 – Location de modules à placer sur le site de l'école d'Orchies - Approbation de l'attribution.**
- 7. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 24 juillet 2019 – Marché d'auteur de projet entre l'I.G.R.E.T.E.C. et la Ville de Fleurus, dans le cadre de la relation "In House", pour les travaux d'aménagement de la Ligne 147 du Ravel, située sur le territoire de Fleurus - Approbation de l'attribution - Décision à prendre.**
- 8. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 24 juillet 2019 – Marché de coordination sécurité santé (Phase projet/réalisation) entre l'IGRETEC et la Ville de Fleurus, dans le cadre de la relation "In House" pour les travaux d'aménagement de la Ligne 147 du Ravel, située sur le territoire de Fleurus - Approbation de l'attribution.**

9. **Conception, construction d'un centre administratif intégré et valorisation d'un terrain communal - Approbation du cahier des charges, du mode de passation et de l'estimation – Décision à prendre.**
10. **Proposition de renommer le parc sis rue du Gazomètre en "Parc Arthur Grumiaux"- Décision à prendre.**
11. **Approvisionnement en lubrifiants, détergents et produits divers pour les véhicules de l'Administration communale - Recours aux marchés publics du S.P.W. (anciennement M.E.T.) - Approbation de l'adhésion au marché "Automobiles - Accessoires" - Réf. : DGT.05.01 - 18J247 - Lot 2 - Décision à prendre.**
12. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au stationnement à durée limitée à 6220 FLEURUS, chaussée de Gilly, 179 - Abrogation – Décision à prendre.**
13. **PATRIMOINE - Cession gratuite, pour cause d'utilité publique, d'une partie d'une parcelle de terrain cadastrée 1ère division Fleurus, section C n°282g, propriété de la Ville de Fleurus - Décision à prendre.**
14. **PATRIMOINE – Modification de la convention de commodat entre la Ville de Fleurus et la S.C.R.L "Mon Toit Fleurusien" - Approbation – Décision à prendre.**
15. **PATRIMOINE - Legs à la Ville de Fleurus, suivant testament du 26 décembre 2009 – Décision à prendre.**
16. **Octroi d'une subvention complémentaire en numéraire à l'A.S.B.L. "Racing Club Baulet", en vue d'assurer l'organisation du Tournoi International féminin "Ladie's Open Baulet" en 2019 - Décision à prendre.**
17. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et la Société "Les Paysans Bernardins", pour l'organisation de la brocante du centre-ville, dans le cadre du week-end du client, le 06 octobre 2019 - Décision à prendre.**
18. **Convention de collaboration avec la Province de Hainaut - Mise à jour des documents cadastraux - Décision à prendre.**
19. **Fabrique d'église Saint-Joseph de Wanfercée-Baulet – Prorogation du délai pour statuer sur la modification budgétaire n°1 - Exercice 2019 – Décision à prendre.**
20. **Fabrique d'église Saint-Victor de Fleurus – Prorogation du délai pour statuer sur la modification budgétaire n°1 - Exercice 2019 – Décision à prendre.**
21. **Fabrique d'église Saint-Joseph de Wanfercée-Baulet – Prorogation du délai pour statuer sur le budget - Exercice 2020 – Décision à prendre.**
22. **Fabrique d'église Saint-Victor de Fleurus – Prorogation du délai pour statuer sur le budget - Exercice 2020 – Décision à prendre.**
23. **Fabrique d'église Saint-Lambert de Wangenies – Prorogation du délai pour statuer sur le budget - Exercice 2020 – Décision à prendre.**
24. **Fabrique d'église Saint-Laurent de Lambusart – Prorogation du délai pour statuer sur le budget - Exercice 2020 – Décision à prendre.**
25. **Fabrique d'église Saint-Pierre de Wanfercée-Baulet – Budget 2020 – Décision à prendre.**

26. **Taxe sur l'évacuation des eaux usées – Décision à prendre.**

**SÉANCE A HUIS CLOS**

27. **Personnel communal – Demande de cumul d'une autre activité professionnelle – Décision à prendre.**
28. **Personnel communal – Demande de cumul d'une autre activité professionnelle – Décision à prendre.**
29. **Personnel communal – Détachement pour mission, auprès de l'A.S.B.L. "Fleurusports", d'un agent communal statutaire – Rupture de commun accord – Décision à prendre.**
30. **Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, du 12 juin 2019 au 16 juin 2019, d'une institutrice maternelle, à titre définitif – Constat.**
31. **Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, du 14 mai 2019 au 19 mai 2019, d'un maître de morale, à titre définitif – Constat.**
32. **Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, à partir 01 avril 2019, d'une institutrice primaire, à titre définitif – Constat.**
33. **Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, à partir du 03 mai 2019, d'une Directrice d'écoles sans classe, à titre définitif – Constat.**
34. **Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, le 23 avril 2019 et du 29 avril 2019 au 01 mai 2019, d'une institutrice maternelle, à titre définitif – Constat.**
35. **Enseignement fondamental – Prolongation du mi-temps thérapeutique, du 01 septembre 2019 au 29 février 2020, d'un maître de psychomotricité, à titre définitif – Prise d'acte.**
36. **Enseignement fondamental – Prolongation du mi-temps thérapeutique, du 01 septembre 2019 au 20 février 2020, d'une institutrice maternelle, à titre définitif – Prise d'acte.**
37. **Enseignement fondamental – Congé, pour prestations réduites en cas de maladie - Mi-temps médical à accorder, du 01 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à une institutrice maternelle, à titre définitif – Prise d'acte.**
38. **Enseignement fondamental – Congé, pour interruption partielle de la carrière professionnelle, à raison d'un cinquième temps, du 01 octobre 2019 au 31 août 2020, à accorder à une institutrice maternelle, à titre définitif – Retrait de la décision du Conseil communal du 01 juillet 2019 - Décision à prendre.**
39. **Enseignement fondamental – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un maître d'éducation physique, du 02 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à raison de 01 P/S de reliquat, à l'école communale fondamentale de Fleurus, Cité Orchies et de 04 P/S de reliquats, à l'école communale fondamentale de Wanfercée-Baulet centre - Décision à prendre.**

40. Enseignement fondamental - Ecole communale fondamentale de la Cité Orchies à Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 02 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à raison de 06 P/S, dans un emploi vacant (P1-P2) - Décision à prendre.
41. Enseignement fondamental - Ecole primaire communale de la rue A. Baudhuin à Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 02 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à raison de 04 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
42. Enseignement fondamental - Ecole communale fondamentale du Vieux-Campinaire - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 02 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à raison de 04 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
43. Enseignement fondamental - Ecole communale fondamentale de Heppignies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 02 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à raison de 04 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
44. Enseignement fondamental – Ecoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un maître d'éducation physique, à partir du 02 septembre 2019, à raison de 14 P/S, dans un emploi vacant - Décision à prendre.
45. Enseignement fondamental – Ecoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un maître d'éducation physique, à partir du 02 septembre 2019, à raison de 10 P/S, dans un emploi vacant - Décision à prendre.
46. Enseignement fondamental - Ecole communale fondamentale de la rue Paul Pastur à Wanfercée-Baulet - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 02 septembre 2019, à raison de 26 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
47. Enseignement fondamental – Ecole maternelle communale de la Cité Orchies à Fleurus - Ratification de la désignation, d'une puéricultrice A.P.E., du 04 septembre 2019 au 30 juin 2020, à raison d'un 4/5ème temps - Décision à prendre.
48. Enseignement fondamental - Ecole primaire communale de la rue A. Baudhuin à Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 02 septembre 2019 au 26 septembre 2019, à raison de 24 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
49. Enseignement fondamental - Ecole communale fondamentale de la Cité Orchies à Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 04 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à raison de 26 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
50. Enseignement fondamental - Ecole communale fondamentale de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 02 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à raison de 24 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.

51. Enseignement fondamental – Ecole communale fondamentale du Vieux-Campinaire - Ratification de la désignation, d'une puéricultrice A.P.E., du 01 septembre 2019 au 30 juin 2020, à raison d'un 4/5ème temps - Décision à prendre.
52. Enseignement fondamental – Ecole maternelle communale de la Cité Roseraie à Lambusart - Ratification de la désignation, d'une puéricultrice A.P.E., du 01 septembre 2019 au 30 juin 2020, à raison d'un 4/5ème temps - Décision à prendre.
53. Enseignement fondamental – Ecole communale fondamentale de la rue Paul Pastur à Wanfercée-Baulet - Ratification de la désignation, d'une assistante maternelle P.T.P., du 02 septembre 2019 au 30 juin 2020, à raison d'un 4/5ème temps - Décision à prendre.
54. Enseignement fondamental – Ecole maternelle communale de Wagnelée - Ratification de la désignation, d'une puéricultrice A.P.E., du 01 septembre 2019 au 30 juin 2020, à raison d'un 4/5ème temps - Décision à prendre.
55. Enseignement fondamental – Ecole communale fondamentale de Wanfercée-Baulet centre - Ratification de la désignation, d'une puéricultrice contractuelle, à partir du 02 septembre 2019, à raison d'un temps plein, soit 36 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
56. Enseignement fondamental - Ecole communale fondamentale de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 02 septembre 2019, à raison de 26 P/S, dans un emploi vacant - Décision à prendre.
57. Enseignement fondamental - Ecole communale fondamentale de la Cité Orchies à Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 02 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
58. Enseignement fondamental - Ecole communale fondamentale du Vieux-Campinaire - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 02 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
59. Enseignement fondamental - Ecole maternelle communale de la Cité de la Drève à Wanfercée-Baulet - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 02 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à raison de 02 P/S, dans un emploi vacant - Encadrement différencié - Décision à prendre.
60. Enseignement fondamental - Ecole maternelle communale de la Cité Roseraie à Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 02 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à raison de 04 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
61. Enseignement fondamental - Ecole communale fondamentale de la Cité Orchies à Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 02 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à raison de 07 P/S, dans un emploi vacant - Encadrement différencié - Décision à prendre.
62. Enseignement fondamental - Ecole maternelle communale de Wagnelée - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 02 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à raison de 26 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.

63. Enseignement fondamental - Ecole communale fondamentale de la Cité Orchies à Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 02 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
64. Enseignement fondamental - Ecole communale fondamentale de Wanfercée-Baulet centre - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 02 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à raison de 26 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
65. Enseignement fondamental - Ecole communale fondamentale du Vieux-Campinaire - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 02 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à raison de 26 P/S, dans un emploi vacant - Décision à prendre.
66. Enseignement fondamental - Ecole communale fondamentale du Vieux-Campinaire - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 02 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
67. Enseignement fondamental - Ecole maternelle communale de la Cité Roseraie à Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 02 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à raison de 01 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
68. Enseignement fondamental – Ecoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un maître de psychomotricité, du 02 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à raison de 04 P/S, dans un emploi vacant- Décision à prendre.
69. Enseignement fondamental – Ecoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un maître de psychomotricité, du 02 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
70. Enseignement fondamental - Ecole primaire communale de Wagnelée - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 02 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à raison de 24 P/S, dans un emploi vacant - Décision à prendre.
71. Enseignement fondamental - Ecole communale fondamentale de la Cité Orchies à Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 02 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à raison de 12 P/S, dans un emploi vacant - Décision à prendre.
72. Enseignement fondamental - Ecole communale fondamentale de la rue Paul Pastur à Wanfercée-Baulet - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 02 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à raison de 12 P/S, dans un emploi vacant - Décision à prendre.
73. Enseignement fondamental - Ecole communale fondamentale de Wanfercée-Baulet centre - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 02 septembre 2019 au 30 septembre 2019, à raison de 06 P/S, dans un emploi vacant (P1-P2) - Décision à prendre.

74. Enseignement fondamental - Ecole communale fondamentale du Vieux-Campinaire - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 09 septembre 2019 au 18 septembre 2019, à raison de 26 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
75. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de violon, à raison de 12 P/S, du 02 septembre 2019 au 30 juin 2020 - Décision à prendre.
76. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de diction déclamation, à raison de 06 P/S et d'art dramatique, à raison de 06 P/S, du 02 septembre 2019 au 30 juin 2020 - Décision à prendre.
77. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur d'improvisation, à raison de 06 P/S, du 02 septembre 2019 au 30 juin 2020 - Décision à prendre.
78. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de piano, à raison 12 P/S, du 02 septembre 2019 au 30 juin 2020 - Décision à prendre.
79. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de chant d'ensemble, à raison de 01 P/S, du 02 septembre 2019 au 30 juin 2020 - Décision à prendre.
80. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de diction déclamation, à raison de 02 P/S et de diction éloquence, à raison de 01 P/S, du 02 septembre 2019 au 30 juin 2020 - Décision à prendre.
81. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de musique de chambre, à raison de 03 P/S et d'ensemble instrumental , à raison de 03 P/S, du 02 septembre 2019 au 30 juin 2020 - Décision à prendre.
82. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de guitare, à raison de 01 P/S, du 02 septembre 2019 au 30 juin 2020 - Décision à prendre.
83. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de danse, à raison de 10 P/S, du 02 septembre 2019 au 30 juin 2020 - Décision à prendre.
84. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de diction déclamation, à raison de 02 P/S et d'art dramatique, à raison de 02 P/S, du 02 septembre 2019 au 30 juin 2020 - Décision à prendre.
85. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de harpe, à raison de 06 P/S, du 02 septembre 2019 au 30 juin 2020 - Décision à prendre.
86. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de diction déclamation, à raison de 02 P/S et d'art dramatique, à raison de 02 P/S, du 02 septembre 2019 au 27 septembre 2019 - Décision à prendre.

87. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur de piano, à raison de 02 P/S, du 01 octobre 2019 au 30 juin 2020 - Décision à prendre.
88. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur de harpe, à raison de 01 P/S, du 01 octobre 2019 au 30 juin 2020 - Augmentation d'attributions - Décision à prendre.
89. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur de violon, à raison de 01 P/S, du 01 octobre 2019 au 30 juin 2020 - Décision à prendre.

FLEURUS, LE 18/09/2019

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Laurent MANISCALCO



Loïc D'HAEYER